

DÉPARTEMENT
DE L'ARIÈGE
DE_2025_027

République française

Membres en exercice : 14
Présents : 10
Votants: 11
Pour: 11
Contre: 0
Abstentions: 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BÉNAGUES

Date de la convocation: 08/12/2025

Le dix-sept décembre deux mille vingt-cinq le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Josiane BERGE

Présents : Christophe BAUZOU, Josiane BERGE, Simone BIELLE, Thierry DA FURRIELA, Sandrine ESTEBE, Stéphane FABRY, Olivier HILAIRE, Laurent MARSEILLE, Aubry PINATON, Mickaële REIS

Représentés: Serge GARCIA représenté par Josiane BERGE

Excusés:

Absents: Loïc ABENIA, Franquelim FERREIRA, Laurie FERRIES

Secrétaire de séance: Simone BIELLE

Objet : Dde subv Conseil Départemental "Reprise des voiries Places du Village"

Madame le Maire rappelle à l'assemblée le projet de reprise des voiries sur les places du village.

Retire et remplace délibération 2025-022

Elle précise que ces travaux sont évalués à 98907.75 € H.T soit 118689.30 € TTC.

Dossier priorité 1

Le financement de ces travaux se décompose comme suit :

Subvention DETR 30 %	29 672.32 € H.T
Subvention FDAL 30%	29 672.32 € H.T
Subvention Fond de concours CCPAP 20%	19 781.55 € H.T
Total Subventions 80%	79 126.19 € H.T
Autofinancement 20%	19 781.56 € H.T

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ♦ se prononce favorablement pour la réalisation de ces travaux ;
- ♦ sollicite l'aide du Conseil Départemental au titre du FDAL 2026 pour financer ces dépenses.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Le Maire
Josiane BERGE



Secrétaire de séance
Simone BIELLE

